

**PROCÈS-VERBAL DE L'AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE
DU 29 MARS 2017 DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE
DEUX-MONTAGNES TENU LE 19 AVRIL 2017**

Étaient présents à l'ajournement de l'assemblée ordinaire du 29 mars 2017 :
M. Denis Martin, maire de Deux-Montagnes
M. Denis Gravel, maire de Pointe-Calumet
M. Nicolas Villeneuve, substitut du maire de Saint-Joseph-du-Lac
M. Pascal Quevillon, maire d'Oka
M. Denis Gravel, maire de Saint-Placide

Était absent à l'ajournement de l'assemblée ordinaire du 29 mars 2017 :
M. Pierre Charron, maire de Saint-Eustache

Lesquels forment quorum sous la présidence de Mme Sonia Paulus préfète
et mairesse de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

Mme Nicole Loiselle, directrice générale est présente.

RÉSOLUTION 2017-073

**CONSTATATION DU QUORUM ET RÉOUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
ORDINAIRE**

Advenant 16h40, Madame la préfète Sonia Paulus constate le quorum et
procède à la réouverture de l'assemblée du 29 mars 2017 afin d'épuiser
l'ordre du jour.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 2017-074

**DOTATION AU POSTE DE CONSEILLER EN DÉVELOPPEMENT DE
L'ENTREPRENEURIAT**

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection chargé de
procéder à l'analyse des dossiers de candidatures reçues afin de pourvoir le
poste de conseiller en développement de l'entrepreneuriat du service du
développement économique de la MRC;

CONSIDÉRANT la politique de recrutement et de dotation entérinée par le
conseil par la résolution 2016-208.

Il est PROPOSÉ par Denis Martin APPUYÉ par Denis Lavigne et RÉSOLU
ce qui suit :

QUE le conseil de la MRC entérine la nomination de M. Alex Robitaille au
poste de « Conseiller en développement de l'entrepreneuriat » le tout selon
les conditions et les termes mentionnés au document dont copie est déposée
au dossier du conseil.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 2017-075

CLÔTURE DE L'AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 29 MARS 2017

L'ordre du jour étant épuisé et advenant 16h50, il est PROPOSÉ par Nicolas Villeneuve APPUYÉ par Pascal Quevillon et RÉSOLU :

QUE la présente assemblée soit levée.

ADOPTÉE

MRC DE DEUX-MONTAGNES

Sonia Paulus
Préfète

Nicole Loiseau
Directrice générale